



Citoyennes et citoyens *en mouvement*



Fonds de participation des habitants de Joigny



**Une idée, une envie, un projet pour votre quartier ou votre ville ?
Sollicitez le Fonds de participation des habitants !**

Vous êtes :

- Un collectif de minimum 3 personnes
- Habitants de Joigny

**Envoyez votre candidature à : citoyens.en.mouvement@ville-joigny.fr
Financement pouvant aller jusqu'à 1 000 € par projet.**

Pour plus de renseignements, contactez la mairie de Joigny : 03 86 92 48 00

VOTRE PROJET CONCERNE

- L'animation, l'événementiel
(ex : concert, fête de quartier...)
- Le cadre de vie, l'environnement
(ex : jardin partagé...)
- La culture, le sport, les loisirs
(ex : sortie, spectacle,
tournois...)
- La solidarité (repas solidaire,
action caritative...)



POUR CANDIDATER



01

ÉTAPE 1 : CANDIDATURE

- Remplir la fiche-projet
- Fournir un justificatif de domicile
- Fournir les devis
- Envoyer le dossier par mail (citoyens.en.mouvement@ville-joigny.fr) ou en version papier à la Mairie de Joigny
3 quai du 1^{er} Dragons - 89300 Joigny

02

ÉTAPE 2 : ENTRETIEN ET RÉSULTAT

Le comité d'attribution vous rencontre dans un délai de 2 mois maximum.

La réponse sur l'acceptation de votre dossier et le montant alloué vous est donnée à la suite de l'entretien.

03

ÉTAPE 3 : RÉALISATION DU PROJET

Vous pouvez mettre en place votre projet (dans un délai de 6 mois). Les factures sont directement réglées par la Ville auprès des prestataires.

Pour en savoir plus : consultez la charte de fonctionnement du Fonds de participation des habitants sur le site internet de la Ville de Joigny : www.ville-joigny.fr

FICHE-PROJET À REMPLIR

Identité des porteurs de projets

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Âge

Titre/intitulé du projet :

Publics ciblés (à qui s'adresse votre projet ? Précisez le nombre de personnes) :

Objectifs (quel est le but de votre projet ? Quel est l'impact que vous souhaitez créer sur le quartier, la ville, les habitants ?) :

Description du projet (comment va se dérouler l'action ?)

Lieu de réalisation (quartier, adresse) :

Calendrier (quand va se dérouler votre projet ?) :

Budget (décrivez les différentes dépenses prévues, indiquer les montants et les prestataires, précisez si vous prévoyez des recettes) :

Montant demandé au Fonds de participation des habitants (dans la limite de 1000 € maximum) : €

Signatures des porteurs de projet

Pièces à fournir :

- un justificatif de domicile pour chaque porteur de projet
- les devis.